



FORUM NATIONAL SUR L'OPEN SOURCE

Plan d'action de la Stratégie Nationale de Promotion des Logiciels Libres: Rôles et responsabilités des DAF et DMP

Présentateur : SAWADOGO Jean Ousmane
Economiste
sjeanousmane@gmail.com

Ouagadougou, 08-09 décembre 2020

PLAN DE PRESENTATION



INTRODUCTION

I. MECANISME DE FINANCEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES

II. STRATEGIE DE FINANCEMENT DE LA SNPLL

III. ROLES ET RESPONSABILITES DES DAF ET DMP

CONCLUSION





INTRODUCTION



INTRODUCTION



- ❑ Le Burkina Faso a adopté en 2016, le Plan national de développement économique et social (PNDES) comme référentiel national des interventions de l'État et de ses partenaires sur la période 2016-2020.
- ❑ 13 +1 politiques sectorielles élaborées dans le cadre de PNDES dont la PS-CSM.

INTRODUCTION



- ❑ Pour impulser la mise en œuvre de la PS-CSM des stratégies, des projets et programmes ont été élaboré et sont en cours de mise en œuvre :
La SNPLL adopté en septembre 2020.
- ❑ Ce forum nous donne l'opportunité de « **battre campagne** » auprès des acteurs clés en vue de garantir du succès à sa mise en œuvre.

INTRODUCTION



- Quel schéma de financement pour une bonne mise en œuvre du plan d'actions triennal (2021–2023) ?
- Quels sont les rôles et responsabilités des acteurs de la chaînes d'exécution budgétaire que sont les DAF et les DMP ?

I.MECANISME DE FINANCEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES



Les actions de développement sont financées par :

- Ressources propres de l'Etat : mobilisation des recettes propres

- Dette publique

- Appuis Budgétaires

II. STRATEGIE DE FINANCEMENT DE DE LA SNPLL



La stratégie a défini trois leviers essentiels pour son financement

- ❑ l'Etat : selon les contraintes budgétaires et les allocations de la loi de finances,
- ❑ le Privé
- ❑ les PTF : la stratégie de promotion des logiciels libres va servir d'instrument de plaidoyer pour mobiliser les ressources nécessaires à son implémentation.

II. STRATEGIE DE FINANCEMENT DE DE LA SNPLL



Au regard de ce schéma de financement quelques questionnements s'imposent pour une mobilisation effective des ressources financières et des acteurs.

- Quelles actions entreprendre en direction de chaque acteur ??
- Quels types de partenariat développer ????
- Quelles stratégies d'alliances mettre en place ??????

III.ROLES ET RESPONSABILITES DES DAF ET DMP



- ❑ Les rôles et responsabilités des DAF et DMP se situe essentiellement dans le processus de la commande publique
- ❑ Au plan réglementaire le décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés publics et de délégation de service public donne les piste sur le rôle de chaque acteurs.

III. ROLES ET RESPONSABILITES DES DAF ET DMP



□ Deux dimensions se dégagent :

□ Des rôles et responsabilités transversaux et spécifiques

RT  Appropriation de la stratégie et de son plan d'action par les DAF et DMP.

III. ROLES ET RESPONSABILITES DES DAF ET DMP



□ Rôles spécifiques

Acteurs	DAF	DMP
Rôle et responsabilités	Identification et Priorisation et programmation des acquisitions en lien avec les logiciels libres	Prendre en compte les logiciels dans les PPM
	Suivi de l'exécution du budget	Définition des caractéristiques prenant en compte les logiciels libres dans les DAO

CONCLUSION



- Le PA -SNPLL se veut être un outil consensuel et opérationnel *pour que le Burkina Faso puisse tirer profit des logiciels libres en vue de bâtir une économie numérique contribuant à impacter positivement, durablement et de façon inclusive son développement à l'horizon 2025,*

CONCLUSION



- ❑ Cela ne peut être une réalité que si l'on parvient à atténuer les risques suivants :
 1. l'instabilité sociopolitique et institutionnelle
 2. la dépendance fonctionnelle
 3. L'absence de responsabilité éditeur et insuffisance de support / maintenance
 4. La non adhésion des acteurs
 5. l'insécurité
 6. La Cybercriminalité

JE VOUS REMERCIE !

